

OpenLux : le Luxembourg, un aimant pour les grandes fortunes françaises

Par Mathilde Damgé , Anne Michel , Maxime Vaudano , Jérémie Baruch et Maxime Ferrer
Publié le 10 février 2021 à 03h18 - Mis à jour le 12 février 2021 à 16h03

Une quarantaine de familles parmi les plus riches de France mettent leur patrimoine à l'abri dans le Grand-Duché. Certaines ont accepté d'expliquer au « Monde » les raisons de ce réflexe luxembourgeois.

OPENLUX - Enquête sur le Luxembourg, coffre-fort de l'Europe
Parmi les 50 familles les plus riches de France,
37 ont une présence au Luxembourg

A elles seules, ces familles détiennent
535 sociétés luxembourgeoises

Ces sociétés détiennent au moins
92 milliards d'euros d'actifs

Des jets privés, des œuvres d'art, des appartements de prestige à Paris, des parts de multinationales ou de fonds d'investissement... Se pencher sur les sociétés luxembourgeoises des familles les plus fortunées, c'est entrer dans la caverne d'Ali Baba. D'ailleurs, comme le héros du conte perse, c'est en devenant le gardien de tout cet or que le grand-duché de Luxembourg a bâti sa fortune.

Ce coffre-fort séduit particulièrement les riches Français : notre enquête révèle qu'au moins un tiers des 500 plus grandes fortunes françaises répertoriées par le magazine Challenges sont propriétaires de sociétés luxembourgeoises. Dans le cénacle très fermé des cinquante familles les plus fortunées, trente-sept sont présentes au Luxembourg.

La base de données OpenLux, constituée par Le Monde à partir d'un registre des bénéficiaires effectifs de sociétés récemment rendu public par le Luxembourg, offre une cartographie sans précédent du patrimoine de l'élite de l'élite. Le Monde a établi que ces trente-sept familles détenaient au moins 92 milliards d'euros d'actifs dans 535 sociétés au Luxembourg.

37 familles françaises et 537 sociétés

Chaque carré représente une société luxembourgeoise dont la famille a été bénéficiaire au cours de l'année 2020. Cliquez sur [pour voir le détail](#). Les familles apparaissent dans l'ordre de leur rang au classement Challenges 2020.

Ces notices étaient fondées sur les comptes 2019 ou 2020 des sociétés, elles peuvent dans certains cas ne plus correspondre exactement à la situation en 2021.

Bernard Arnault (1e fortune française) — 72 sociétés

Sociétés personnelles
Filiales de LVMH

Famille Hermès (2e fortune française) — 30 sociétés

Sociétés personnelles

Famille Wertheimer-Heilbronn (3e fortune française) — 10 sociétés

Sociétés personnelles
Filiales de Chanel

Françoise Bettencourt-Meyers (4e fortune française) — 9 sociétés

Sociétés personnelles
Filiales de Galileo

Famille Pinault (5e fortune française) — 14 sociétés

Sociétés personnelles
Filiales de Kering

Famille Mulliez (6e fortune française) — 74 sociétés

Sociétés personnelles
Filiales du Groupe Mulliez / AFM

Famille Dassault (7e fortune française) — 5 sociétés

Société personnelle
Filiales du Groupe Dassault

Romy Castel (8e fortune française) — 1 société

Société personnelle

Patrick Drahi (9e fortune française) — 66 sociétés

Sociétés personnelles

Filiales d'Altice, Sotheby's et Yafit

Famille Besnier (11e fortune française) — 4 sociétés

Filiales de Lactalis

Xavier Niel (12e fortune française) — 5 sociétés

Filiales de NJJ

Alain Mérieux (13e fortune française) — 1 société

Société personnelle

Famille Perrodo (14e fortune française) — 38 sociétés

Sociétés personnelles

Filiales Perenco

Famille Ricard (14e fortune française) — 3 sociétés

Sociétés personnelles

Famille Courtin-Clarins (16e fortune française) — 1 société

Filiale du groupe Clarins

Famille Bolloré (17e fortune française) — 9 sociétés

Filiales du groupe Bolloré

Famille Louis-Dreyfus (18e fortune française) — 12 sociétés

Sociétés personnelles

Famille Bellon (21e fortune française) — 11 sociétés

Sociétés personnelles

Filiales de Sodexo

Marie-Christine Coisne-Roquette (22e fortune française) — 1 société

Société personnelle

Famille de Rothschild (22e fortune française) — 54 sociétés

Sociétés personnelles

Filiales d'Edmond de Rothschild

Marc Ladreit de Lacharrière (24e fortune française) — 13 sociétés

Sociétés personnelles

Filiales de Fimalac

Rodolphe Saadé (25e fortune française) — 3 sociétés

Filiales de CMA-CGM

Famille Decaux (27e fortune française) — 10 sociétés

Sociétés personnelles

Filiale de JCDecaux

Gilles et Richard Hennessy (29e fortune française) — 6 sociétés

Sociétés personnelles

Famille Hériard-Dubreuil (31e fortune française) — 2 sociétés

Société personnelle

Filiale de Rémy Cointreau

Famille Beaufour (32e fortune française) — 37 sociétés

Sociétés personnelles

Filiale d'Ipsen

Ginette Moulin (35e fortune française) — 2 sociétés

Filiales de Galeries Lafayette

Famille Roquette (35e fortune française) — 1 société

Société personnelle

Famille Bouygues (37e fortune française) — 4 sociétés

Sociétés personnelles

Filiales de Bouygues

Pierre-Etienne Bindschedler (38e fortune française) — 2 sociétés

Société personnelle

Filiales de Soprema

Famille Despature (38e fortune française) — 8 sociétés

Sociétés personnelles

Bris Rocher et sa famille (43e fortune française) — 5 sociétés

Sociétés personnelles

Filiales d'Yves Rocher

Thierry Mauvernay (45e fortune française) — 3 sociétés

Sociétés personnelles

Louis Le Duff (47e fortune française) — 1 société

Filiales du Groupe Le Duff

Eric Guerlain (48e fortune française) — 2 sociétés

Sociétés personnelles

Famille Primat (49e fortune française) — 1 société

Société personnelle

Jacques Veyrat (49e fortune française) — 21 sociétés

Filiales d'Impala

Certaines de ces sociétés ont une présence tangible au Luxembourg, comme le grand magasin Galeries Lafayette (appartenant à la famille Moulin) dans la Grand-Rue de la capitale, ou les boutiques Brioche Dorée (famille Le Duff). Mais, dans la grande majorité des cas, ce sont des filiales purement financières. Elles abritent ainsi des actifs personnels et des parts dans les multinationales qui ont fait la fortune de ces familles.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi

OpenLux : l'insatiable appétit des Français pour les sociétés luxembourgeoises

Les vingt familles qui ont accepté de répondre au Monde sur les raisons de cette présence au Luxembourg déroulent à peu près toutes les mêmes explications. Un discours dans lequel les avantages fiscaux sont invariablement passés sous silence. A leurs yeux, le pays a un charme indéniable : rien n'y change – ou alors, très lentement.

C'est ce qui a permis à l'homme d'affaires milliardaire Jacques Veyrat, en logeant les structures de son groupe au Luxembourg, d'attirer plus facilement des investisseurs : « C'était très prévisible, les règles étaient toujours les mêmes, explique le patron du groupe Impala. En France, en Allemagne ou en Espagne, ça pouvait changer tous les cinq ans. » L'héritier du groupe de spiritueux Rémy Cointreau, Elie Heriard-Dubreuil, abonde : « Un grand cabinet d'avocats m'a indiqué que, pour une activité d'investissement avec des

associés issus de toute l'Europe, les deux juridictions les plus appropriées étaient le Royaume-Uni et le Luxembourg. »

Incontournable, la place financière luxembourgeoise ? C'est aussi l'avis de la Fondation Bettencourt, qui y a fait des placements dans des fonds d'investissement. Un porte-parole explique qu'il s'agit de faire fructifier l'apport initial de la famille propriétaire de L'Oréal auprès de « professionnels sélectionnés au regard de leur compétence », pour ensuite subventionner des projets « contribuant à la réussite et au rayonnement de la France ». La fondation « ne porte pas de jugement » sur la localisation de ses investissements, pourvu qu'ils lui rapportent. Comme ce fonds qui investit dans des projets immobiliers en France par le biais de montages complexes au Luxembourg.

Gestion du patrimoine privé

Le Grand-Duché n'est pas seulement apprécié pour le business, il l'est aussi dans la gestion du patrimoine privé. L'homme d'affaires bordelais Michel Ohayon, passionné de peinture, est passé par une holding pour sa collection de Chagall ; les héritiers du pétrolier Perenco, pour leurs hectares de vignes dans le Bordelais ; Gilles Hennessy, du groupe de spiritueux du même nom, pour son café parisien ; une des héritières du groupe Ipsen, pour un mystérieux « véhicule de transport » acheté 58 millions d'euros. Quinze familles y ont aussi placé des parts du groupe familial, à l'image des Mulliez (Decathlon), des Guérand-Hermès (Hermès) ou de Marc Ladreit de Lacharrière (Fimalac).

Peu ont accepté de s'en expliquer. Les Decaux (JCDecaux) le justifient par l'éparpillement géographique de la famille : « Leurs structures de détentions patrimoniales doivent obéir à la fois aux contraintes de leur pays de résidence et à celles du droit français », explique leur entourage de façon assez elliptique.

Lire aussi

OpenLux : à quoi sert une « holding » luxembourgeoise, ces « entreprises fantômes » ? Outre la compétence des professionnels luxembourgeois, souvent vantée, c'est le principe de précaution qui guide le choix de nombreuses familles, soucieuses d'abriter leur patrimoine dans un refuge sûr. « Pendant la crise du Covid, des familles européennes ont créé des structures au Luxembourg, par peur que la situation budgétaire de leur pays ne se dégrade », confie le fiscaliste luxembourgeois Keith O'Donnell, du cabinet Atoz. Avec, comme pire cauchemar, un blocage des capitaux ou une ponction fiscale des plus riches. « Les gens ont confiance dans le fait que s'ils mettent un actif au Luxembourg, il y restera », poursuit-il.

« Les gens ont confiance dans le fait que s'ils mettent un actif au Luxembourg, il y restera », Keith O'Donnell, fiscaliste du cabinet Atoz

C'est particulièrement vrai pour les assurances-vie, mieux protégées en cas de banqueroute. Même si l'assureur fait faillite, le droit luxembourgeois permet aux épargnants de récupérer l'ensemble de leurs avoirs. En France, ils font partie des dernières personnes à être remboursées, et ne peuvent récupérer que 70 000 euros de façon certaine.

Beaucoup des milliardaires sollicités par Le Monde expliquent avoir été entraînés malgré eux dans ces montages au Luxembourg. Tanguy Mulliez, membre de la famille qui détient aussi Auchan et Leroy Merlin, affirme ainsi que les trois sociétés qu'il détenait avec ses sœurs jusqu'à récemment « ont été créées par [leurs] parents » et qu'elles ont été « reçues par transmission ».

Martin, Nicolas, Olivier et Corinne Bouygues ont également hérité de près de 100 millions d'euros d'actions du groupe Bouygues par l'intermédiaire d'une société luxembourgeoise, BMF Investissements, à la mort de leur mère, en 2017. « Elle a pris seule la décision », font savoir les enfants Bouygues, qui ont désormais liquidé la société.

Un trésor dormant d'au moins 8 milliards d'euros

Désirés ou contraints, ces montages sont rarement une mauvaise affaire : installer une holding au Luxembourg permet de bénéficier d'exonérations fiscales sur les dividendes et les plus-values, mais aussi de faire baisser les retenues à la source pour d'autres revenus. Les fonds et les sociétés sont indolores fiscalement tant que l'argent n'en sort pas. Pour certaines grandes fortunes, les économies réalisées peuvent se compter en millions d'euros. Ce qui explique peut-être pourquoi au moins 8 milliards d'euros de profits sont stockés dans des structures luxembourgeoises sans être reversés aux trente-sept familles, selon nos estimations.

Qu'advient-il de ce trésor dormant au moment de sa transmission à la génération suivante ? En théorie, le Luxembourg ne présente aucun intérêt en matière de succession ou de donation, à moins d'y établir sa résidence (ce qui n'est pas le cas de la majorité des personnes concernées). Plusieurs experts indiquent toutefois que des montages complexes peuvent permettre de minorer, voire de dissimuler des actifs au fisc, pour limiter les droits de succession en France. Pour de riches exilés fiscaux, avoir leurs actifs au Luxembourg limite aussi le risque que la France cherche à imposer l'héritage de leurs enfants en contestant leur résidence fiscale étrangère.

Article réservé à nos abonnés Lire aussi

OpenLux : entre la France et le Luxembourg, une faille fiscale pour l'immobilier de luxe
Peu de milliardaires l'avouent, mais le Luxembourg sert aussi de paravent derrière lequel soustraire leur fortune aux regards trop curieux. C'est peut-être ce qui explique pourquoi tant de jets privés y sont enregistrés, à l'image du Falcon du groupe de Marc Ladreit de Lacharrière. « L'avion est loué à des tiers, à des sociétés du groupe [et] parfois à Marc Ladreit de Lacharrière », explique le groupe. « Par souci de discrétion, certains ne veulent pas avoir l'avion au bilan de leur structure française », décrypte un fiscaliste parisien.

Corinne Bouygues, pour sa part, dément toute volonté d'opacité dans le schéma de détention de sa villa en Sardaigne, qui passe par le Luxembourg. Elle l'a hérité de « l'ancien propriétaire, qui a souhaité céder les titres de la société » plutôt que la villa elle-même. Cet écran luxembourgeois a toutefois évité que son nom ne soit cité quand, en 2018, un journal italien a dénoncé des passe-droits autour de travaux irréguliers réalisés sur son terrain.

Encore de nombreuses failles

Malgré le renforcement récent des règles de transparence au Luxembourg, de nombreuses failles demeurent. Plus de 20 % des sociétés examinées par Le Monde sont en infraction à

l'obligation de déclarer publiquement leurs bénéficiaires effectifs. Beaucoup « oublient » de publier leurs comptes annuels. Un tiers des sociétés recourent à une clause permettant d'occulter leurs filiales au nom du secret commercial. Ce qui empêche de connaître leur raison d'être.

Plusieurs sociétés appartenant à Bernard Arnault sont hébergées au 5, rue C. M. Spoo, à Luxembourg.

Plusieurs sociétés appartenant à Bernard Arnault sont hébergées au 5, rue C. M. Spoo, à Luxembourg. ED ALCOCK/MYOP POUR « LE MONDE »

Le bâtiment d'allure quelconque du 5, rue C. M. Spoo, à Luxembourg, où Bernard Arnault a domicilié plusieurs de ses sociétés.

Le bâtiment d'allure quelconque du 5, rue C. M. Spoo, à Luxembourg, où Bernard Arnault a domicilié plusieurs de ses sociétés. ED ALCOCK / MYOP POUR « LE MONDE »

L'exemple de Bernard Arnault est, à cet égard, un cas d'école. Outre les vingt-quatre filiales de LVMH, l'homme d'affaires dispose au Luxembourg d'une myriade de structures personnelles, sans équivalent parmi les grandes fortunes françaises, sur lesquelles il n'a pas souhaité s'expliquer : sur les trente et une holdings identifiées par Le Monde, à peine trois ont une activité identifiable. Quelque 634 millions d'euros de participations ne sont pas traçables à partir des comptes de ses sociétés.

Les 31 holdings luxembourgeoises de Bernard Arnault
Sociétés contrôlées au 1er janvier 2021.

Source : OpenLux.

Pour certains, le Luxembourg n'est qu'un maillon d'un montage financier international complexe. Les frères Wertheimer, propriétaires de Chanel, utilisent par exemple également des structures aux îles Caïman, aux Bermudes et à Hongkong. La famille Perrodo (Perenco) a quant à elle recours à des trusts et à des sociétés dans plusieurs centres offshore (Bahamas, Guernesey, Panama...). Ils n'ont pas donné suite à nos sollicitations.

Ces grandes fortunes qui ont quitté la France

Rares sont les sources qui permettent de mesurer l'ampleur de l'exil fiscal des Français vers l'étranger. Secret fiscal oblige, en dehors de quelques cas médiatisés comme Florent Pagny ou Johnny Hallyday, il est le plus souvent impossible de connaître la résidence des plus fortunés, qui détermine l'endroit où ils paient leurs impôts.

La base de données OpenLux offre un éclairage inédit sur cette question, puisque les nouvelles règles de transparence contraignent les propriétaires de sociétés luxembourgeoises à déclarer publiquement leur pays de résidence. Les résultats sont à prendre avec recul : ces informations, purement déclaratives, ne correspondent pas forcément à la résidence fiscale réelle. Ils n'en sont pas moins saisissants. Les 37 familles présentes au Luxembourg parmi les 50 premières « fortunes françaises » du classement Challenges réunissent 107 individus. Parmi eux, seuls 40 % déclarent vivre en France.

La majorité de cette élite de l'élite a choisi de résider dans des pays connus pour leur fiscalité avantageuse (Suisse, Belgique, Royaume-Uni). Mais seuls quatre d'entre eux ont

opté pour le Luxembourg : Véronique Beaufour, Eric Mulliez, Gilles Hennessy et Gwenaël Rocher.

Seuls 40 % des Français les plus fortunés vivent en France

Résidence renseignée dans le registre des bénéficiaires effectifs luxembourgeois par les 107 individus de notre échantillon, appartenant aux 37 familles les plus fortunées de France présentes au Luxembourg.